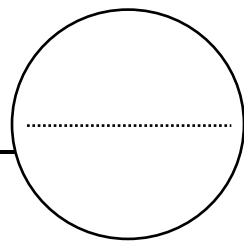




# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 3 mai 2016 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;  
M. Dale Langille, conseiller n° 3;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Sont absents :

M. Michael Houle, conseiller n° 4;

### Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

## VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2016-05-097

### 1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2016-05-098

### 2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2016

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2016 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2016-05-099

### 2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 AVRIL 2016

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 avril 2016 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### 3-DÉLÉGATION

### 4A-ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS - 1 JANVIER À LA FIN AVRIL 2015 ET 2016

Selon l'article 176.4 du *Code municipal*, la secrétaire-trésorière doit déposer lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs, soit un comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant pour une certaine période, et l'autre pour la même période dans l'exercice précédent.

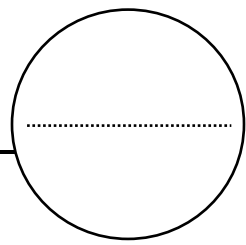
La secrétaire-trésorière dépose au conseil à la présente séance, le rapport indiquant des revenus de **1 057 234.90 \$** et des dépenses de **320 520.80 \$**, incluant les dépenses en immobilisations pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril **2016** (avant ajustements pour dépenses en immobilisations).

Les résultats pour la même période en **2015** sont **1 346 038.74 \$** en revenus et **336 407.66 \$** en dépenses de fonctionnement (après ajustements pour immobilisations).

Les revenus pour les deux exercices financiers incluent des montants qui ont été facturés, mais qui sont encore à recevoir, y compris des taxes municipales.



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-05-099

## 4B- FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL LE 18 MAI 2016

Considérant que la directrice générale et son adjointe seront en formation pour le logiciel municipal Sygem - Infotech le mercredi 18 mai 2016 ;

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement ce qui suit

- Que le bureau municipal soit ouvert exceptionnellement le mardi 17 mai 2016 ;
- Que le bureau municipal soit fermé au public mercredi le 18 mai 2016.

**ADOPTÉE**

2016-05-100

## 5A-ADOPTION DU RÈGLEMENT 249-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 249 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCES 9-1-1

Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous demande de modifier notre règlement municipal décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgences 9-1-1 ;

Considérant que le conseil municipal a adopté le 4 août 2009 un règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement que le Conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement 249-1.

**ADOPTÉE**

## 6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois d'avril 2016.

## 7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 52 257 gallons par jour durant le mois d'avril. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

## 7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

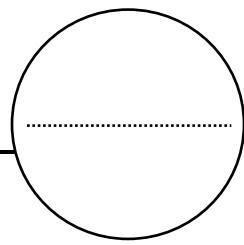
## 9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois d'avril 2016.

Nombre de permis émis :	4
Valeur des travaux :	33 450\$



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



**2016-05-101**

## **9B - APPROPRIATION DE SURPLUS RÉSERVÉ – REFONTE RÈGLEMENTAIRE**

Considérant que le conseil municipal a réservé des fonds pour la refonte règlementaire (résolution 2015-12-254) ;

Considérant que Provencher Urbaniste nous a remis sa première facture pour le début du mandat au montant de 1595\$ + taxes ;

Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De payer la facture no. 2016-033 au montant de 1 833.85\$ incluant les taxes ;
- Que cette dépense soit prise à même le surplus réservé de la municipalité du Village de Hemmingford.

**ADOPTÉE**

**2016-05-102**

## **9C – DEMANDE DE PEMIS EN VERTU DU PIIA – 458 RUE CHAMPLAIN**

Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis au 458 rue Champlain en vertu du PIIA conformément au règlement d'urbanisme pour l'émission du permis de rénovation ;

Attendu que la présente demande vise le remplacement d'une porte patio par une porte de garage et l'ajout d'une porte régulière installée à droite de la porte de garage ;

Attendu :

- Les critères d'évaluation du règlement du Plan d'implantation et d'intégration architecturale;
- Que la dimension de la porte de garage seront les mêmes que la porte patio ;
- Que la porte de garage ainsi que la porte régulière seront blanche en aluminium ;

Attendu que les travaux proposés d'harmonisent avec le milieu immédiat et environnant et que ces travaux représentent une amélioration par rapport à la situation actuelle ;

Attendu la recommandation no CCU2016-002 du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de permis de rénovation ;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis de rénovation et autorise l'émission du permis de rénovation pour l'immeuble situé au 458 rue Champlain.

**ADOPTÉE**

**2016-05-103**

## **9D – DEMANDE DE PEMIS EN VERTU DU PIIA – 476 RUE FRONTIÈRE**

Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis au 476 rue Frontière en vertu du PIIA conformément au règlement d'urbanisme pour l'émission du permis de rénovation ;

Attendu que la présente demande vise la modification de l'enseigne existante afin de la moderniser et de changer le contenu ;

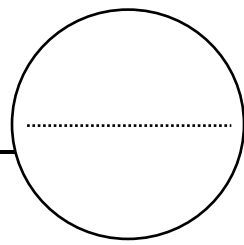
Attendu les critères d'évaluation du règlement du Plan d'implantation et d'intégration architecturale ;

Attendu que les travaux proposés représentent une amélioration par rapport à la situation actuelle ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis de



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



renovation et autorise l'émission du permis de rénovation pour l'enseigne situé au 476 rue Frontière.

**ADOPTÉE**

## **10A-RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LOISIRS – AVRIL 2016**

Madame Josianne Barbeau, agente de développement du loisir en milieu rural, dépose son rapport d'activité de loisirs pour le mois d'avril 2016.

**2016-05-104**

## **10B-LOCATION DE TOILETTE PORTATIVE POUR LE STATIONNEMENT MUNICIPAL, LE CENTRE RÉCRÉATIF ET LE TERRAIN DE SOCCER À L'ÉCOLE ST-ROMAIN**

- Considérant que la belle température arrive et les cyclistes seront sur notre territoire d'ici peu ;
- Considérant qu'il est important d'avoir une toilette publique pour ces touristes ;
- Considérant que le prix de location est de 150\$ par mois pour la toilette avec lavabo au même prix que l'an dernier ;
- Considérant que plusieurs familles visitent le parc du centre récréatif, la fin de semaine et demande d'avoir accès à de l'eau ainsi qu'à la toilette ;
- Considérant que Come Giroux, responsable de l'entretien du parc, installera tel que l'an dernier, un abreuvoir sur le côté sud de l'édifice ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la municipalité procède à la location de trois toilettes portatives avec lavabo pour un montant de 150\$ chacune par mois de location ;
- Que la location des toilettes au Centre Récréatif et à l'école St-Romain se termine à la fin août et celle pour le stationnement municipal se termine à la fin octobre 2016.

**ADOPTÉE**

**2016-05-105**

## **10C-RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE**

- Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford est mandatée selon une entente avec la municipalité du Canton de Hemmingford pour le dossier loisir ;
- Attendu que la municipalité est membre de Loisir et Sport Montérégie depuis plusieurs années et que cet organisme offre diverses formations pour les organisateurs de loisirs de notre municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

Que la municipalité renouvelle son affiliation pour 2016-2017 au montant de 80.33\$ + taxes ;  
Que monsieur le conseiller Dale Langille soit nommé représentant de la municipalité.

**ADOPTÉE**

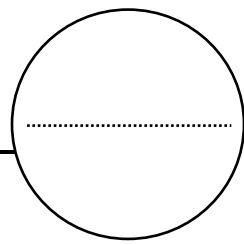
**2016-05-106**

## **10D- SPECTACLE DE PERCUSSION SAMAJAM – 17 JUILLET 2016**

- Considérant que le Conseil municipal désirait offrir un spectacle extérieur gratuit pour tous les résidents de Hemmingford ;
- Considérant que Samajam nous offre un spectacle de percussion interactif pour un montant de 2 750\$ plus les taxes applicables ;
- Considérant que le spectacle aura lieu le dimanche 17 juillet 2016 au Centre Récréatif;
- Considérant qu'à cette journée, nous inviterons la population à un pique-nique familiale suivi de la présentation;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'accorder le contrat à Samajam pour un montant de 2750\$ plus les taxes applicables ;
- De payer le fournisseur en 2 versements soit un en date du 15 mai et l'autre à la journée de l'évènement ;
- Que Mme Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière, soit nommée signataire pour ce dossier.

**ADOPTÉE**

## **CORRESPONDANCE**

**2016-05-107**

**11-2A- PROJET DE LOI 86 – LOI MODIFIANT L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES EN VUE DE RAPPROCHER L'ÉCOLE DES LIEUX DE DÉCISION ET D'ASSURER LA PRÉSENCE DES PARENTS AU SEIN DE L'INSTANCE DÉCISIONNELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE.**

- Attendu le dépôt du projet de loi 86 - Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire, déposée le 4 décembre 2015 ;
- Attendu l'intention gouvernementale d'abolir la démocratie scolaire et les élections scolaires ;
- Attendu l'importance d'un gouvernement local et imputable, lequel connaît et comprend les besoins de la population qui l'a élu et qu'il représente ;
- Attendu qu' il est dans l'intérêt des communautés locales et régionales, non pas d'abolir la démocratie scolaire, mais de la renforcer pour maintenir le pouvoir de gouvernance des communautés et leur vitalité ;
- Attendu que le succès et la vitalité du système d'éducation public québécois et notamment de l'école publique québécoise contemporaine reposent à la fois sur un financement public adéquat et une représentation démocratique de proximité à l'image du système actuel ;
- Attendu la demande d'appui, formulée par la Commission scolaire New Frontiers ;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'appuyer la Commission scolaire New Frontiers dans sa demande de maintien de la démocratie scolaire avec des commissaires élus au suffrage universel.
- D'envoyer copie de cette résolution au conseil des commissaires de la commission scolaire New Frontiers.

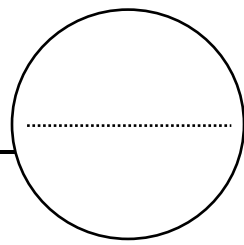
**ADOPTÉE**

**2016-05-108**

**11-3A-DON – GO LE GRAND DÉFI**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Attendu que le député Stéphane Billette parcourra 1000 km en 60 heures en vélo dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie ;

Attendu que M. Billette nous demande de faire un don pour cet évènement ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le conseil municipal offre un don de 100\$ au Grand défi Pierre Lavoie.

**ADOPTÉE**

**2016-05-109**

## **11-3B-SOUTIEN FINANCIER – FOIRE DE HAVELOCK**

Mme Channa Sutton, secrétaire-trésorière pour le comité d'administration de la Foire de Havelock dépose une demande de soutien financier afin de pouvoir continuer d'offrir la tradition de la Foire de Havelock pour les activités qui auront lieu le samedi 10 septembre 2016 ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé comme soutien financier.

**ADOPTÉE**

**2016-05-110**

## **11 - 3C - CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE 2698 SIEUR DE BEAUJEU, AIDE FINANCIÈRE**

Considérant que la réception d'une correspondance du Corps de Cadets de l'armée 2698 Sieur de Beaujeu dans le cadre d'une campagne de financement pour donner un programme complémentaire aux jeunes cadets et cadettes ;

Considérant que deux adolescents résident au Village participe à ce programme ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de verser un don de 50\$ au Corps de Cadets de l'armée 2698 Sieur de Beaujeu pour les activités de ce groupe.

**ADOPTÉE**

**2016-05-111**

## **11-3D-DON – LA BOUCLE DÉFI PIERRE LAVOIE – LOUISE TRAHAN**

Attendu que Louise Trahan, enseignante à l'école primaire de Hemmingford, participera à la Boucle dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie ;

Attendu que Mme Trahan nous demande de faire un don qui sera remis à l'école primaire de Hemmingford dans le cadre des saines habitudes de vies ;

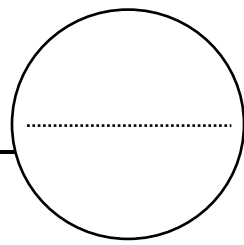
En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que le conseil municipal offre un don de 50\$ à Mme Louise Trahan dans le cadre de la Boucle du défi Pierre Lavoie.

**ADOPTÉE**

## **QUESTIONS DIVERSES**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-05-112

## 12A - FLEURS POUR LE CÉNOTAPHE

Monsieur Karl Kramell, représentant de la Légion Royale Canadienne de Hemmingford explique

- Que des bénévoles de la Légion font l'aménagement et l'entretien annuellement des fleurs pour le cénotaphe ;
- Que l'organisme Légion Royale dépense environ 500\$ par année pour l'achat de fleurs, engrais etc.

Monsieur Kramell demande au nom de la Légion un remboursement annuel pour compenser une partie de ses frais et ceci annuellement.

Considérant que le cénotaphe est un terrain municipal appartenant aux deux municipalités et aménager en mémoire de nos vétérans ;

Considérant que les employés municipaux font seulement la coupe de gazon de ce terrain ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé annuellement pour compenser une partie de ces frais.

**ADOPTÉE**

2016-05-113

## 13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 3 MAI 2016

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 3 mai 2016. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement que les comptes payés du 6 avril au 3 mai 2016 soient acceptés au montant de 94 769.40\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 3 mai 2016 soient payés au montant de 101 679.73\$.

**ADOPTÉE**

## PÉRIODE DE QUESTION

2016-05-114

## LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h32 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Amélie Latendresse  
Directrice générale et Sec.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 3 mai 2016.

---

---